

Connaissez vos droits les droits des immigrants

Quel que soit votre statut d'immigration, vous avez des droits garantis par la Constitution. Pour en savoir plus sur vos droits en tant qu'immigrant et sur la façon de les exprimer, lisez ce qui suit.

Les forces de l'ordre me demandent mon statut d'immigration

Comment réduire les risques pour vous

- x Restez

J'ai été intercepté par la police ou l'ICE

Comment réduire les risques pour vous

- x Restez calme ne résistez pas et ne faites pas obstacle aux agents.
- x Ne mentez pas et ne donnez pas de faux documents.
- x Préparez-vous et votre famille au cas où vous seriez arrêté. Mémorisez les numéros de téléphone de votre famille et de votre avocat. Faites des plans d'urgence si vous avez des enfants ou prenez des médicaments.

Vos droits

- x Vous avez le droit de garder le silence. Si vous souhaitez exercer ce droit, dites-le à voix haute. (Dans certains États, vous devrez peut-être fournir votre nom si vous êtes invité à vous identifier.)
- x Vous n'êtes pas obligé de consentir à une fouille de vous-même ou de vos biens, mais la police peut palper vos vêtements si elle soupçonne que vous portez une arme.
- x Si vous êtes arrêté par la police, vous avez droit à un avocat commis d'office.
- x Si vous êtes détenu par l'ICE, vous avez le droit de consulter un avocat, mais le gouvernement n'est pas tenu de vous en fournir un. Vous pouvez demander une liste d'alternatives gratuites ou à bas prix.
- x Vous n'avez pas à répondre à des questions sur votre lieu de naissance, si vous êtes citoyen américain ou comment vous êtes entré dans le pays. (Des règles distinctes s'appliquent aux frontières internationales et aux aéroports, ainsi qu'aux personnes titulaires de certains visas de non-immigrant, y compris les touristes et les voyageurs d'affaires.)

Ce qui faut faire si vous êtes arrêté ou détenu

- x Dites que vous souhaitez garder le silence et demandez immédiatement un avocat. Ne donnez aucune explication ni excuse. Ne dites rien, ne signez rien et ne prenez aucune décision sans avocat.
- x Si vous avez été arrêté par la police, vous avez le droit de téléphoner localement. La police ne peut pas écouter si vous appelez un avocat.
- x Si vous avez été détenu par l'ICE, vous avez le droit de contacter votre consulat ou de demander à un agent d'informer le consulat de votre détention.
- x N'oubliez pas votre numéro d'immigration (numéro A*) et donnez-le à votre famille. Cela aidera les membres de votre famille à vous localiser.
- x Donnez une copie de vos documents d'immigration à une personne de confiance.
- x Si vous n'êtes pas citoyen américain: demandez à votre avocat quels sont les effets d'une condamnation pénale ou d'un plaidoyer sur votre statut d'immigration. Ne discutez pas de votre statut d'immigration avec quelqu'un autre que votre avocat. Pendant que vous êtes en prison, un agent d'immigration peut vous rendre visite. Ne répondez pas aux questions et ne signez rien

avant de parler à un avocat. Lisez tous les articles en entier. Si vous ne comprenez pas ou ne pouvez pas lire les documents dites à l'agent que vous avez besoin d'un interprète.

Si vous pensez que vos droits ont été violés

x

- Si vous êtes en liberté surveillée avec une condition de recherche, les forces de l'ordre sont autorisées à entrer dans votre maison.

J'ai besoin d'un avocat

Vos droits

- Si vous êtes arrêté par la police, vous avez droit à un avocat commis d'office et vous devez en demander un immédiatement.
- En cas d'arrestation, vous avez le droit à un appel téléphonique privé dans un délai raisonnable après votre arrestation, et la police ne peut pas écouter l'appel s'il est fait à un avocat.
- Si vous êtes détenu par l'ICE ou la patrouille frontalière, vous avez le droit d'engager un avocat, mais le gouvernement n'a pas à vous en fournir un. Demandez une liste d'alternatives gratuites ou peu coûteuses.
- Si vous êtes détenu, vous avez le droit d'appeler un avocat ou votre famille et vous avez le droit de recevoir la visite d'un avocat alors que vous êtes en détention. Vous avez le droit d'avoir votre avocat avec vous à toute audience devant un juge de l'immigration.

Ressources supplémentaires

- Si vous avez besoin de plus d'informations, contactez votre

- Un agent d'immigration ne peut pas vous arrêter ~~sa cause probable~~. Cela signifie que l'agent doit avoir des faits à votre sujet qui rendent probable que vous commettez ou avez commis une violation de la loi sur l'immigration ou d'~~un~~ ~~la~~ ~~loi~~ ~~fédérale~~.
- Aux points de contrôle de l'immigration, les agents n'ont besoin d'aucun soupçon pour vous arrêter et vous poser des questions, mais leurs questions doivent être brèves et liées à la vérification du statut d'immigration. Ils peuvent également inspecter visuellement votre véhicule.

À quoi s'attendre

- Les personnes qui sont entrées aux ~~États~~ sans inspection par un agent d'immigration peuvent faire l'objet d'~~un~~ ~~une~~ ~~expulsion~~ ~~accéléré~~ des États-Unis en fonction de certains critères. Si on vous dit que vous êtes sujet ~~à~~ ~~une~~ ~~expulsion~~ ~~accéléré~~, demandez la raison ~~vo~~ ~~quée~~. De plus, si vous craignez d'être persécutés ~~ou~~ ~~vous~~ ~~êtes~~ ~~renvoyés~~ dans votre pays d'origine, vous devez immédiatement ~~informer~~ les agents ~~de~~ ~~vos~~ ~~craintes~~
- Aux postes frontaliers, les autorités fédérales n'ont pas besoin de mandat ni même ~~de~~ ~~preuves~~ d'actes répréhensibles pour justifier la réalisation de ce que les tribunaux ont appelé une « fouille de routine », comme la fouille de bagages ou d'un véhicule.
- Si un agent vous demande ~~des~~ ~~papier~~ ~~ce~~ que vous devez fournir diffère selon votre statut

- Si un policiebu un agent d'immigration demande à regarder à l'intérieur

